

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18943 - 73ÈME ANNÉE

## Un rassemblement sous le signe de la solidarité avec les femmes en lutte à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes

### 8 mars : appel des femmes réunionnaises à libérer Ahed Tamimi



Daniella Schussler (Association Réunion-Palestine), Julie Pontalba et Gaëlle Antoine (Femmes communistes de La Réunion), Christiane Sudnikowicz (Ligue des Droits de l'Homme) et Firose Gador (Femmes communistes de La Réunion).

La Ligue des droits de l'Homme, l'association Réunion-Palestine et la France insoumise avait répondu hier à l'appel des Femmes communistes de La Réunion à un rassemblement de solidarité avec les femmes en luttés à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Un appel à la libération de Ahed Tamimi sera adressé à l'ONU en tant que « Contribution des femmes réunionnaises à la lutte des femmes et des peuples dans le monde ».

Plusieurs dizaines de personnes étaient rassemblées hier sur la Place des droits de l'Homme à Champ Fleury. Elles ont répondu à l'invitation des Femmes communistes de La Réunion à célébrer la Journée internationale des droits des femmes, placée cette année sous le thème de la solidarité

avec les femmes en lutte, notamment pour demander la libération d'Ahed Tamimi, Palestinienne de 16 ans menacée de plusieurs années de prison pour avoir giflé un soldat israélien.

La Ligue des droits de l'Homme et l'association Réunion-Palestine se sont associés à l'événement, auquel s'est joint une délégation de la France insoumise. De nombreux militants venus de différentes Sections communistes de l'île étaient également présents.

Julie Pontalba a accueilli les participants en rappelant le thème du rassemblement, et l'action proposée pour lui donner suite : adresser à l'ONU un texte intitulé « Contribution des femmes réunionnaises à la lutte des femmes et des peuples dans le monde ».

### Combat de société

Firose Gador est ensuite intervenue pour donner le message des Femmes communistes de La Réunion. Son discours a notamment évoqué l'aspect historique en revenant sur l'origine de la célébration du 8 mars, et sur la place importante des Réunionnaises dans les luttes dans notre pays. Elle a souligné que malgré ces avancées, les femmes restent discriminées. Elle conclut en rappelant que le féminisme est un combat de société pour l'égalité.

Daniella Schussler a ensuite pris la parole au nom de l'association Réunion-Palestine. Son discours a

été un plaidoyer pour la libération d'Ahed Tamimi, emprisonnée pour avoir osé. « Ahed Tamimi est un symbole de la résistance » face à Israël qui méprise la paix et le peuple palestinien. « La force du geste d'Ahed a fait trembler Israël » qui veut maintenant se venger de manière exemplaire. « Ahed Tamimi a montré que David peut vaincre Goliath ». « Ahed Tamimi a osé », qu'elle permette à toutes les femmes d'oser elles aussi pour dire stop aux violences, dit en substance Daniella Schussler. Elle conclut son discours en annonçant que la commune de Sainte-Suzanne va faire une demande de jumelage avec la ville palestinienne de Jéricho.

### Pour l'abolition du patriarcat

Christiane Sudnikowicz (Ligue des Droits de l'Homme) a constaté que « trop souvent les femmes s'effacent au profit de la masculinité ». « Des droits acquis commencent à être émiétés », en raison notamment de l'asphyxie financière des associations de luttes contre les violences en raison de la baisse des subventions. « Trop souvent les femmes dans notre région sont empêchées d'agir sous le poids de la culture et de la religion », poursuit-elle en appelant à « changer les regards » car « la femme n'est pas un corps, une ressource économique ».

Gaëlle Antoine, de la Section communiste de Saint-Pierre, a rappelé quelques faits statistiques. « Les femmes représentent 51 % de la population dans le monde, créent 66 % de la richesse mais n'en possèdent que 10 % et ne sont propriétaires que de 1 % des biens ». « Les femmes sont sous-représentées dans la décision politique », tout ceci est la conséquence du « système du patriarcat, exacerbé par le capitalisme ». Elle a précisé que le féminisme a pour objectif principal « l'abolition du patriarcat ». Ces derniers mois a vu l'intensification des dénonciations par les femmes des agressions qu'elles subissent, « la révolte est trop forte pour être stoppée ».

**Appel à la libération d'Ahed Tamimi**

Le rassemblement s'est poursuivi par la lecture de l'appel « Contribution des femmes réunionnaises à la lutte des femmes et des peuples dans le monde ». Ce texte demande la libération d'Ahed Tamimi. « Jeune militante, engagée dans la lutte pour la libération de son pays, elle n'a que 16 ans et elle a été mise en prison depuis plusieurs mois pour avoir giflé un soldat Israélien. Quand le soldat porte des armes avec lesquelles il peut ôter la vie, ses armes à elle sont ses mains et pour ça elle risque des dizaines d'années de prison. Peut-on imaginer une telle ineptie : emprisonnée pour avoir donné une gifle ? », sou-

ligne l'appel. Ses signataires le transmettront à l'ONU et s'engagent aussi à signer et faire signer « les pétitions en ligne, car les petites rivières font les grands fleuves et c'est ensemble que nous serons plus forts et que nous vaincrons ». Le rassemblement s'est terminé par des prises de parole. Gélita Hoarau a dénoncé les assassinats de bébés tués parce que ce sont des filles, « juste pour éviter les dépenses ». En Inde, « des échographies sont pratiquées pour découvrir le sexe du bébé à naître » ce qui entraîne des avortements.

**M.M.**

## Contribution réunionnaise à la lutte des femmes et des peuples dans le monde

Voici le texte de l'appel lancé hier par les Femmes communistes de La Réunion, la Ligue des Droits de l'Homme, l'association Réunion-Palestine et la France insoumise lors de la Journée internationale des droits des femmes. Cet appel sera adressé à l'ONU

Ce jeudi 8 mars 2018, Journée internationale des droits des femmes, nous souhaitons saluer les femmes en lutte, ici et dans le monde. Lutte pour la liberté, lutte pour le droit à l'émancipation, lutte pour le respect, lutte, tout simplement, pour vivre et être traitée en être humain. Tous ces combats doivent être menés et chacun peut y contribuer. Cette année, nous nous sommes attachés plus particulièrement, à la cause de la jeune Palestinienne Ahed Tamimi. Jeune militante, engagée dans la lutte pour la libération de son pays, elle n'a que 16 ans et elle a été mise en prison depuis plusieurs mois pour avoir giflé un soldat Israélien. Quand le soldat porte des armes avec lesquelles il peut ôter la vie, ses armes à elle sont ses mains et pour ça elle risque des dizaines d'années de prison. Peut-on imaginer une telle ineptie : emprisonnée pour avoir donné une gifle ?

Nous rappelons simplement que Israël n'a jamais respecté la résolution de l'ONU datée de 1947 qui prévoyait la création de deux États en Palestine. La solidarité que nous voulons apporter, au combat mené par Ahed, dépasse donc celui de la lutte des femmes, et rejoint celui mené pour la libération des peuples opprimés. Le procès pour Ahed Tamimi a été reporté au 13 mars. Et c'est là que notre rassemblement aujourd'hui, sur le parvis des Droits de l'Homme, prend tout son sens.

De nombreuses voix dans le monde s'élèvent pour demander sa libération sans condition. Plusieurs pétitions ont été mises en ligne. Prenons l'engagement, nous, ici présents, aujourd'hui, associations, collectifs, partis politiques, citoyen-e-s, de participer activement pour sa libération. D'abord en votant unanimement cet appel, qui sera envoyé aux autorités compétentes. Prenons aussi l'engagement de signer et de faire signer les pétitions en ligne, car les petites rivières font les grands fleuves et c'est ensemble que nous serons plus forts et que nous vaincrons. Faisons notre possible pour que d'autres voix viennent s'ajouter aux nôtres. Soyons fières d'apporter notre contribution de Réunionnaises.

**Femmes de La Réunion**

## Edito

# Le gouvernement veut restreindre le droit d'amendement des parlementaires

**T**oujours moins de droits pour des parlementaires déjà privés — dans les faits — de leur pouvoir législatif.

L'État de Droit suppose la séparation des trois pouvoirs fondamentaux d'une démocratie : le législateur fait les lois, l'exécutif crée les conditions de leur mise en œuvre, le judiciaire administre la justice.

Depuis 1958, avec la Ve République, c'est le gouvernement (l'exécutif) qui présente les projets de lois établis en son sein.

Le législatif a le "droit" d'en discuter. Les députés peuvent déposer des amendements. Si ces amendements conviennent au gouvernement, ils sont acceptés. S'ils lui déplaisent, ils seront exposés en séance mais, juste avant le vote, le président de séance s'adressera au rapporteur et au représentant du gouvernement en leur demandant leur avis.

Si le représentant du gouvernement répond : « avis défavorable », l'amendement est soumis au vote sans espoir d'être adopté. Il est déjà arrivé qu'au moment du vote, un amendement auquel le gouvernement est défavorable soit adopté en raison du faible nombre de députés majorité présidentielle présents dans l'hémicycle. Le gouvernement (exécutif) sonne alors le branle-bas de combat, rameute un nombre suffisant de ses soutiens et ordonne au président de l'Assemblée nationale (législatif) de procéder à un nouveau vote de l'amendement qui vient pourtant d'être adopté. Et l'amendement est ainsi "démocratiquement" rejeté juste après avoir été "démocratiquement" adopté.

Quand on sait que l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale (législatif) est déterminé par le gouvernement (exécutif), on constate que le principe de la séparation des pouvoirs est devenu très théorique.

Que reste-t-il au législatif ? Le droit — une fois par an pour chaque groupe parlementaire — de présenter des propositions de lois. Pas des projets mais des propositions. Seul le gouvernement a le droit constitutionnel de présenter des projets de loi. Cette occasion annuelle est appelée "niche parlementaire". Comment cela fonctionne-t-il réellement ?

Exemple : jeudi 1er février 2018, les propositions de lois des députés France insoumise étaient étudiées en séance publique de l'Assemblée nationale. Burnout, CETA, droit à l'eau, contrôle au faciès, fin de vie, tels étaient les sujets des propositions de loi présentées devant une assemblée désertée par les députés "En Marche" qui n'y avaient délégué que 50 à 60 d'entre eux (sur 310). Une trentaine étant dans leurs bureaux, prêts à entrer en séance pour le cas où des députés UDI, Modem ou LR manifesteraient leur volonté de voter en faveur des propositions des Insoumis.

Certaines des propositions ont fait l'objet d'une motion de rejet présentée par les députés de la majorité présidentielle, d'autres ont été renvoyées en commission pour y être examinées... enterrées.

Ce groupe parlementaire devra donc attendre toute une année pour pouvoir proposer des lois.

Dans cet intervalle du temps législatif, les députés peuvent faire entendre leur voix en déposant des amendements afin d'améliorer les projets de loi gouvernementaux.

Mais même ce petit reste de pouvoir législatif est désormais remis en cause par l'exécutif qui, ne tolérant plus la moindre critique, continue de vider chaque jour un peu plus le pouvoir législatif de sa substance pourtant essentielle à la vie d'une démocratie digne de ce nom.

Désormais, avec son projet de réforme constitutionnelle, le gouvernement veut restreindre le droit d'amendement proportionnellement au nombre de députés de chaque groupe parlementaire. C'est une remise en cause de la liberté de parole et du pouvoir législatif que chaque député reçoit des électeurs de sa circonscription.

Profitant de l'état de crise généralisée et de la démobilisation des citoyens, le président de la République et son gouvernement, par le recours systématique aux ordonnances et la volonté affichée de s'accaparer toujours plus des pouvoirs dévolus au législatif en modifiant la Constitution, mettent en place les conditions rêvées par l'extrême droite si, à l'image de nombre de pays membres de l'UE, elle accédait enfin au pouvoir.

**Jean**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## « Le féminisme est un combat de société pour l'égalité »

Voici l'intervention prononcée par Firose Gador au nom des Femmes communistes de La Réunion.

Cette année, la Journée internationale des femmes s'inscrit dans le fil d'un mouvement mondial sans précédent en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice. A ce propos je voudrais rappeler que cette journée du 8 mars créée par les révolutionnaires en 1910, a été célébrée pour la première fois dans un pays le 8 mars 1920, rappelant le premier jour de la révolution de 1917. Et ce 8 mars était une journée de lutte des femmes pour leur liberté et dignité. Une journée de lutte st qui doit le rester, qui ne peut être folklorisée. Alors luttons ensemble, les combats sont nombreux à mener : celui de la dignité, du respect.

Cette année, le harcèlement sexuel, la violence et la discrimination à l'encontre des femmes ont fait la une des médias et ont fortement suscité un débat public stimulé par une détermination affirmée à instaurer un changement.

Dans le monde entier, des personnes se mobilisent pour un avenir plus équitable. Cette mobilisation a pris la forme de marches et de campagnes mondiales protestant contre le harcèlement sexuel et la violence.

Ce thème du 8 mars 2018 résonne plus que jamais ici. Travaillons à combattre et à mettre un terme aux multiples violences faites aux femmes, Ici même chez nous, combien de femmes violentées, tuées chaque jour !! Et pourtant les femmes à La Réunion n'ont jamais cessé de lutter et ce, depuis nos aïeules esclaves.

Les femmes communistes de La Réunion ont toujours été pionnières. Elles ont créé ici le premier

mouvement féminin, féministe de La Réunion en 1958 avec comme présidente Mme Isnelle Amelin. Combat-tantes à La Réunion, elles ont toujours été solidaires de toutes les femmes du monde en lutte

Je vous invite donc à avoir une pensée pour toutes celles qui souffrent, pour les femmes et jeunes filles confrontées aux affres de la guerre en particulier en Afrique, en Palestine et partout dans le monde, souffrant des exactions, pleurant de ne pouvoir trouver de la nourriture pour leurs enfants, angoissées pour l'avenir de leurs familles.

La Réunion doit être considérée comme une partie d'un monde en mouvement et pour cela, nous devons être solidaires de tous ces combats pour la dignité et le respect de la femme dans le monde

Car on oublie trop souvent, au-delà du moment de l'indignation à quel point la domination que subissent des milliers de femmes dans le monde s'inscrit dans la chair. Ce sont les viols, les emprisonnements, les tortures, les enlèvements comme ceux de Boko Haram.

Cette dure réalité permet de souligner à quel point les droits conquis dans notre pays sont loin d'être le quotidien pour des millions de femmes à travers le monde et à quel point le combat féministe pour l'égalité et l'émancipation est universaliste.

Cette réalité ne doit pas nous faire oublier les inégalités pourtant persistantes dans notre pays.

Les femmes sont majoritaires mais pas dans nos assemblées, ni à la direction des entreprises et bien que trop rarement à la tête de nos listes

lors des élections. Là où elles sont majoritaires, c'est dans l'occupation de contrats précaires et à temps partiels, elles sont majoritaires dans la pratique des tâches ménagères, et encore majoritaires chez les personnes âgées pauvres.

Majoritaires aussi dans la réussite scolaire. Bien plus nombreuses à obtenir le baccalauréat, bien plus nombreuses dans les mentions, bien plus nombreuses à l'université et pourtant les inégalités lors de l'entrée sur le marché du travail ne cessent de perdurer.

C'est un peu comme si les jeunes filles subissaient une double peine. Sans compter que la précarité entraîne parfois une dure réalité pour des étudiantes qui succombent au phénomène Sugar Daddy ou pire, à qui, simplement, parce ce qu'elle est femme, on lui propose.

La lutte des femmes doit être plus que jamais émancipatrice.

Lutte pour affirmer la maîtrise de son corps, le droit au plaisir sexuel, le droit de s'habiller comme on le souhaite, le fait d'être une personne qui peut travailler, s'émanciper et être autonome et non pas seulement un ventre.

Le combat féminin est pluriel.

Plus que jamais nous avons besoin que les femmes portent le féminisme. Le féminisme ce n'est pas un combat des femmes par les femmes pour les femmes.

C'est un combat de société pour l'égalité. Un combat tout simplement.

### In kozman pou la rout

## « Nou va trouv l'èr Bardzour va lévé ! »

Lo zour i lèv pa in sèl kou sa. Mi diré mèm li lèv dann plizyèr z'étap é néna plizyèr mo pou di bann z'étap la. Kisoï dann la lang bann franse ! Kisoï dann la lang kréol rényonèz ! Kisoï dann ninport ékèl lang dsi l a tèr. Pou kosa ? Pars de moun i suiv dékolaz in zourné pars sa lé inportan pou d'moun. Konm tonbé la nuite lé inportan pou d'moun galman. Astèr Bardzour ! Kosa i lé sa ? Pètète dann la lang franse téi apèl sa « l'ob » é si dann laloang kréol rényonèz i apèl sa bard'zour moin lé sir sé pars la lign l'orizon i komans kléré avan solèy i lèv. Mi rapèl néna dé tan é dé tan, in grup jenn l'avé fé in rovi téi apèl Bardzour. Barzour la kiltir rényonèz ! Bardzour lo pèp rényonè ! Lo tan pou lévé. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Billet philosophique

# S'engager pour « devenir humain »

En plus des deux goûters-philo animés par le Cercle Philosophique Réunionnais les 21 et 28 février à La Chaloupe et à Piton Saint-Leu sur "le sentiment amoureux" et "l'amitié" en présence d'une cinquantaine de personnes, trois autres événements — parmi d'autres — ont marqué l'actualité culturelle du pays et donnent de quoi réfléchir...



Pierre Larroutourou le 3 mars dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne lors de la dédicace de son livre "Pour éviter le chaos climatique et financier".

Tout d'abord, nous allons citer Marc Thomas, diplômé de psychologie des actions interculturelles et directeur des Compétences relationnelles Océan Indien, qui a tenu une conférence le 1er mars à Saint-Denis avec Les Amis de l'Université sur le thème : "Reproches et jugements, comment s'en protéger ?". Ce consultant formateur, engagé depuis plus de 40 ans dans la culture des liens humains, a expliqué au public avec beaucoup de compétences à quel point « le dialogue peut nous transformer pour éviter et cicatriser les blessures des agressions ».

Marc Thomas a eu aussi des échanges très intéressants avec les participants à cette rencontre et il a souligné avec force que face aux reproches que nous faisons aux autres comme aux reproches que l'on nous fait, il faut combattre l'égoïsme et chercher constamment à dialoguer. Dans cet esprit, il a publié en avril 2016 un livre riche en idées intitulé "Devenir humain" pour nous aider « chaque jour et en chaque détail, à choisir à nouveau

de grandir en humanité plutôt que de sombrer dans des conduites fermées et enfermantes ».

### « L'argent est un moyen pas une fin »

Pour aller dans ce sens, Hervé Collin, président de l'Association Géophilosophique de La Réunion, a animé une belle rencontre le samedi 3 mars à Saint-Denis sur « les causes de la souffrance humaine et leurs solutions », avec des réponses très pertinentes à cette problématique. Notons aussi que cette organisation « humaniste, philosophique et anthropologique » a pris une dimension internationale depuis 1989 dans une quarantaine de pays des 5 continents et qu'elle dit notamment « non au dogmatisme qui réduit l'être humain en esclavage ».

Lors de cette conférence, Hervé Collin a insisté à plusieurs reprises sur le fait que « les "ego" ("moi" en latin) sont les principales causes

des souffrances humaines, comme la faim dans le monde qui tue 24.000 personnes chaque jour, les guerres et autres violences ». Il a souligné aussi qu'« on peut changer le monde, c'est à chacun de faire ce travail », que « l'argent est un moyen pas une fin », qu'« il faut éveiller la conscience » et « enseigner par l'exemple ».

### « Décider de notre avenir »

Nous citerons enfin un exemple à suivre : celui de Pierre Larroutourou, un ingénieur agronome et diplômé de Sciences Po, qui est venu à La Réunion du 3 au 6 mars à l'invitation du SIDÉLEC et de l'Université pour répondre à cette question fondamentale : « crise climatique, crise financière, quelles solutions ? ». Il a aussi pu présenter et dédicacer à Sainte-Suzanne le très beau livre qu'il a co-écrit avec le climatologue Jean Jouzel sous le titre "Pour éviter le chaos climatique et financier", où ils « proposent un vrai Pacte finance-climat européen pour diviser par 4 les émissions de CO<sub>2</sub>, dégonfler la bulle financière et créer plus de 5 millions d'emplois ».

Ce livre nous dit : « favoriser la spéculation ou sauver le climat ? À nous de choisir » et il contient notamment en conclusion 3 belles pages de la scientifique Anne Hessel, qui soutient ce combat et relance cet appel de son célèbre père, Stéphane Hessel : « Indignez-vous, engagez-vous ! » car « c'est à nous, les citoyens, de décider de notre avenir ». C'est ainsi que nous pouvons nous engager pour « devenir humain ».

*Roger Orlu*

# Otè

## Pou donn anou kouraz pou ranport bann viktoir domin

*Koméla, demoun i amen tout sort shoz ninport koman. L'abolisyon l'èsklavaz ? Lo zour magazin i rèss aouvèr pou prépar la fête Noël. Promyé mé, fête travaye ! Parèy, in zour pou tir in pé la parèss sansa pou alé travaye o noir... Tout zour feryé sé pou fé la fête, an obliyan tout bann viktoir sosyal bann travayèr la gingné so zour la.*

*Bann fête rolijyèz i vien konmsa galman. Mi souvien, in foi, lo prète té apré di an parlann Pak-i ariv sa biento - é li té i di son bann fidèl, i fo pa obliy zour-la Zézi la résisité apré an avoir été klouté dsi la kroi... I pé mèm di, sa i éspass in pé parèye dann tout rolijyon. Mèm bann fête nasyonnal i vien konmsa koméla. Demoun i obliy lo sans vré d'in fête, sansa d'in l'évènman.*

*Lé bien domaz pars si nou téi pran pa tout zévènman konm ni pran koméla, mi pans sré in l'okazyon pou nou arviv in pé nout l'istoir, sansa rafréshi in pé nout mémoir sansa ankor nétoiye in pé nout mové pansé inital. Olèrk pans solmann komèrs, manzé, la fête payènn épi lo rètàn dé shoz.*

*Yèr té la fête la fam ! Poitan non, lété pa sa ditou sa ; lété la fête la lite bann fanm pou trap zot droi, épi pou prépar bann viktoir pou ranport domin. Dan la lite biensir ! Pars i gingn pa arien san la lité, san lo konba, san pran lo risk ramass lo kou. Lété konmsa pou nout vyé z'ansète, lété konmsa pou nout zansète, lété konmsa galman pou nou é sar parèy pou tout bann zénérasyon va vni apré nou.*

*La pa solman pou fé vann in pé bijou ! La pa pou gonf nout vant avèk bann viktuaye. Mé, sanm pou moin, pou donn anou kouraz pou bann bataye é pou bann viktoir ni vé ranport domin.*

Justin